

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Bibliographie

Journal de la société statistique de Paris, tome 63 (1922), p. 161-163

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1922__63__161_0

© Société de statistique de Paris, 1922, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

IV

BIBLIOGRAPHIE

Les Conséquences de la guerre, par Henri BIDOU, Pierre GUÉBHARD, André LIESSE, le général MALLETERRE, André TARDIEU, Georges TEISSIER (1).

L'Outillage économique de la France, par Georges HERSENT, Clément COLSON, Louis MARLIO, Léon BARÉTY, Maurice MÉTAYER (2).

Reprenant ses traditions interrompues par le suprême effort de la guerre, que M. Georges Teissier a rappelé en termes émouvants, la Société des Élèves des sciences politiques vient de faire paraître en volumes les conférences qui ont été faites devant elle pendant les années 1919 et 1920. Le retard que des circonstances d'ordre matériel ont imposé à leur publication laisse subsister pour la plupart d'entre elles le caractère d'actualité et de vie qui contribuait à leur intérêt lorsqu'elles ont été prononcées. On peut en juger par les titres collectifs sous lesquels elles ont été réunies.

Le volume relatif aux « Conséquences de la guerre » n'est pas destiné à fournir des renseignements encyclopédiques sur toutes les conséquences d'un événement dont la portée est incommensurable. Il se contente d'en montrer certains aspects qui, pour la France présentent une importance particulière.

Signalons simplement ici que la conférence de M. Henri Bidou sur la situation militaire que nous a faite le traité de Versailles contient des aperçus originaux et que l'allocution de M. André Tardieu présente avec éloquence la théorie des fonctions départies à la Société des Nations.

Deux autres conférences retiendront plus particulièrement l'attention des lecteurs curieux de questions économiques. M. André Liesse, dans la première, s'appuyant sur cette constatation évidente que la guerre a été destructrice, non seulement de richesse, mais encore de moyens de production, est naturellement arrivé à cette conclusion qu'il fallait apporter à l'œuvre de reconstitution un effort maximum. Mais il ne s'est pas contenté de chanter l'hymne à la production, il a rappelé que la production devait être aussi économique que possible, c'est-à-dire qu'il fallait réduire au minimum les prix de revient, si nous voulions développer les exportations au point de pouvoir assurer notre approvisionnement tout en nous acquittant envers l'étranger de nos dettes de guerre. Il n'a pas omis de recommander les autres formes d'épargne et de combattre l'élévation des droits de douane qui s'opposent précisément à la modération des prix de revient.

M. Pierre Guébard, à son tour, a exposé les conséquences économiques de la guerre, mais en se plaçant spécialement au point de vue de leur aspect financier. Il a rappelé le montant des dépenses de guerre des principaux belligérants et leur mode d'acquittement provisoire, qui a été la Dette. Cette Dette a pris naissance en grande partie sous forme d'inflation de la circulation fiduciaire et sous forme d'emprunts extérieurs, d'où hausse des prix et dépréciation du franc. Il était facile de prévoir, dès 1919, que, même si le crédit venait largement à notre secours pour nous aider à faire face à nos engagements de guerre et d'après guerre, l'ampleur du problème budgétaire comportait des innovations rigoureuses dans notre régime fiscal. M. Guébard les a suggérées avec une juste pondération et dans la prévision d'une extension probable des forces contributives françaises, prévision qui pouvait sem-

(1) Alcan. Un volume in-16 de 189 p. Prix : 7 fr.

(2) Alcan. Un volume in-16 de 237 p. Prix : 8 fr.

bler audacieuse au printemps 1919, mais dont nous apprécions aujourd'hui l'exactitude. L'analyse qu'il a faite du revenu de la France mérite particulièrement d'être remarquée par les statisticiens.

Cette considération de la production et des diverses ressources du pays amenaient naturellement la série de conférences qui ont été faites en 1920 et qui avaient pour objet l'« Outillage économique de la France ». Les auteurs de celles-ci n'ont considéré, bien entendu, que certaines parties de cet outillage, parmi celles qui appelaient les plus profonds changements et qui sont les plus productives.

M. G. Hersent a apporté à ses auditeurs une documentation inédite et suggestive concernant les statistiques internationales des tonnages marchands et la capacité des principaux ports; il a expliqué les perfectionnements qui s'imposent avec plus ou moins d'urgence pour les ports français. Sur la réorganisation de nos chemins de fer, M. Colson a présenté l'étude magistrale que l'on attendait et à laquelle il reste intéressant de se reporter même après la loi de 1921. Les forces hydrauliques ont fait l'objet de renseignements nouveaux et très précis fournis par M. Marlio, qui complétait ainsi les débats auxquels a donné lieu le projet de loi sur cet élément important de notre richesse nationale. Non content de décrire la situation dans laquelle la France se trouve à cet égard, il l'a comparée à celle des pays étrangers, tant pour les forces naturelles en général que pour les forces effectivement utilisées. Il a donné, de plus, quelques indications sur les conditions financières de leur mise en œuvre, notamment sur l'organisation du « Crédit hydraulique ».

M. Léon Baréty, familiarisé avec les sites célèbres par ses longs séjours dans les Alpes-Maritimes dont il est, au Parlement, le représentant très écouté, a plaidé la cause du tourisme qu'il considère, à bon droit, comme devant devenir une de nos industries les plus productives. Il a montré, chiffres en mains, ce que rapportait, par exemple, le Mont-Blanc à la France, à la Suisse et à l'Italie, quel développement avaient pris en Suisse les chemins de fer de montagnes, et, en France, les services d'auto-cars. Il a présenté tout un programme d'améliorations susceptibles d'attirer chez nous un plus grand nombre d'étrangers, et, en général, de faciliter les voyages.

M. Maurice Métayer, enfin, a donné de l'industrie sidérurgique une monographie largement tracée dont la lecture intéressera tous ceux qui veulent se faire une idée claire du progrès métallurgique. Au sujet des perspectives d'avenir de notre pays, on remarquera en particulier les indications numériques données par M. Métayer sur les ressources que les principales nations possèdent en minerai de fer et en charbon et sur les moyens de parer à l'insuffisance de celui-ci.

Les entreprises et installations préconisées avec beaucoup d'autorité par les conférenciers qui ont parlé de l'outillage économique de la France présentent, en grande partie, un intérêt vital pour le pays. Celui-ci ne saurait songer cependant à les réaliser dans leur ensemble à très brève échéance. Pour comprendre les impossibilités financières qui s'y opposent, il suffit de se reporter aux conférences faites l'année précédente par MM. André Liesse et Pierre Guébbard. Leurs conclusions ne tendent d'ailleurs nullement à décourager l'esprit d'entreprise : bien au contraire, tous deux souhaitent le développement maximum de nos moyens de production; ils signalent seulement le poids déjà lourd de nos engagements, la nécessité de modérer les prix de revient et de ne travailler que pour un rendement économique assuré et assez prochain.

E. B. D.

* * *

Le Régime administratif et financier du département de la Seine et de la Ville de Paris (1)

MM. Eugène Raiga et Maurice Félix, tous deux fonctionnaires prenant part depuis longtemps à l'administration de la préfecture de la Seine, viennent de publier le livre indiqué ci-dessus pour lequel M. H. Berthélemy, membre de l'Institut, a rédigé

(1) Un vol., 778 pages. Rousseau. Prix : 30 francs.

une préface dans laquelle il loue et la substance même de l'œuvre et le souci des auteurs d'avoir écarté de leur savante étude les préoccupations d'autonomie communale, chères aux élus de l'Hôtel de Ville, qu'à son avis on doit rejeter. M. Berthélemy termine sa préface en déclarant que tous ceux qui voudront s'éclairer sur les conditions dans lesquelles les importants services qui assurent la vie administrative du département de la Seine et de Paris ont été constitués et fonctionnent pratiquement, ne sauraient trouver, pour cette étude d'ensemble, de meilleur guide que le livre qui vient de paraître. Nous ne pouvons que souscrire à l'opinion du savant professeur de droit.

Les auteurs nous préviennent, dans un avant-propos, que leur ouvrage sera prochainement complété par un second volume. Le livre qui vient de paraître examine, avec tout le détail désirable, les organes de l'administration départementale et municipale : Conseil général, Conseil municipal, préfet de la Seine, préfet de police, Conseil de préfecture, maires des communes suburbaines et maires des arrondissements de Paris. Il résume encore les règles concernant les finances du département de la Seine et celles de la Ville de Paris, et trace le tableau — à notre avis très impressionnant — de leurs dettes et des charges qu'elles imposent aux contribuables.

Le second volume annoncé étudiera les institutions parisiennes régies par une législation différant du droit commun : l'Assistance publique, le Mont-de-Piété (mué en Crédit municipal), le régime de la voirie, les services industriels, dont quelques-uns, comme ceux des transports en commun, du gaz, de l'électricité, des eaux, etc., ont pris un énorme développement et comportent l'investissement de capitaux considérables. Il ne sera pas d'un moindre intérêt que le premier.

L'œuvre ainsi comprise est de nature à rendre de réels services à tous ceux qui ont besoin de bien connaître, théoriquement et pratiquement, ces importantes questions administratives.

G. CADOUX.